



ENJEUX

Les éléments de contexte apportés par le diagnostic territorial et l'état initial de l'environnement ont permis de mettre en évidence les principales caractéristiques de Montarnaud. Dans l'objectif du passage à l'étape suivante d'élaboration d'un Projet d'Aménagement et Développement Durables (PADD) pour les 10 ans à venir, des enjeux ont été identifiés et pour certains cartographiés. Il s'agit de mettre en exergue les éléments-clés nécessaires au territoire, de faire émerger les principales orientations à suivre pour l'avenir de la commune en termes d'urbanisation, de croissance démographique, de préservation de l'environnement, de développement économique, etc. Propres à Montarnaud, ces enjeux résultent de l'analyse en amont des différentes thématiques territoriales et environnementales.

Enjeux territoriaux

Vers une prise en compte des besoins de la population

- Maintenir l'attractivité de la commune et adapter les besoins en équipements
- Prendre en considération l'évolution de la taille et de la composition des ménages afin d'adapter l'offre en logements et offrir un parcours résidentiel complet sur le territoire



Des besoins en matière de logements à satisfaire

- Répondre à la demande et aux besoins en logements pour maintenir les jeunes sur le territoire et toujours accueillir les jeunes ménages et les ménages plus modestes
- Continuer à soutenir la réalisation de logements sociaux
- Encourager la réalisation de logements en lien avec l'évolution de la taille et de la composition des ménages
- Inciter à la réhabilitation des logements vacants, en particulier en centre ancien, afin de les remettre sur le marché
- Favoriser des formes urbaines plus denses pour limiter la consommation de l'espace et maîtriser le développement urbain



Vers une réduction de la consommation d'espace et une densification raisonnée

- Freiner le développement urbain en privilégiant la densification raisonnée et le comblement des dents creuses
- Veiller à limiter la consommation des espaces agricoles et naturels tout en répondant aux besoins en logements, en encourageant l'implantation des formes urbaines tout à la fois plus denses et respectueuses de l'environnement et de la préservation des paysages
- Préserver les morphologies urbaines existantes



Un fonctionnement urbain à repenser

- Une réflexion d'ensemble sur le réaménagement et la sécurisation des principales voies de communications par des traitements spécifiques
- Développer un réseau de liaisons douces entre les différents quartiers et équipements
- Un renforcement des liaisons entre les différents centres de polarités
- Mise en place d'une nouvelle centralité via le projet de la cave coopérative permettant de relier le centre ancien et le reste de la zone urbaine au sud
- Connecter Gignac à Montpellier via le sud de Montarnaud (projet d'aménagement de voie verte via l'ancienne voie ferrée)
- Réinterroger la place des véhicules en stationnement dans le cœur de village au profit d'une requalification des espaces publics et/ou d'une mise en valeur/ sécurisation des itinéraires/parcours piétons et/ou cyclables (avenue des Pins), place de la Fontaine, Av. Gilbert Senes...etc
- Anticiper les besoins de stationnement liés aux projets d'aménagement aux abords du cœur de ville ; une offre à calibrer, à organiser pour limiter les conflits d'usage



Des activités économiques à soutenir

- Maintenir les activités économiques pour conforter l'attractivité de la commune, en s'appuyant sur les atouts du territoire, et notamment sa position géographique particulièrement intéressante à proximité de l'échangeur autoroutier
- Aider au maintien et à la création de commerces de proximité pour maintenir la dynamique du centre ancien
- Valoriser et soutenir l'activité agricole et les éventuelles initiatives en la matière.
- Préserver le Mas Dieu tout en ayant une réflexion quant à la valorisation du site
- Renforcer le rôle de bourg-centre en s'appuyant sur :
 - > la structuration du territoire afin d'équilibrer les zones de vie et les lier entre elles par un réseau de déplacement doux
 - > un aménagement de l'espace permettant aux montarnaudais de s'identifier à un cœur de ville revitalisé, attractif et rayonnant, afin de permettre à la population du territoire intercommunal de bénéficier de services multiples et de qualité
- Conforter le rôle fédérateur du centre ancien, grâce aux commerces et aux services
- Organiser l'accueil pour les visiteurs et les touristes et affirmer l'entrée Sud comme une entrée urbaine marquée



Enjeux environnementaux

Des ressources naturelles à préserver

- Un développement communal devant respecter la topographie, les ensembles paysagers et la présence de la Mosson et de cours d'eau temporaires
- Limiter la consommation d'eau de surface et souterraine
- Sécuriser l'alimentation et la consommation d'eau potable de la commune en diversifiant les sources d'approvisionnement
- Limiter la consommation d'énergie liée au développement urbain
- Inciter à l'amélioration des performances énergétiques des constructions et aux innovations bioclimatiques
- Permettre le développement d'énergies renouvelables, tout en veillant aux enjeux patrimoniaux et paysagers de la commune



Un patrimoine et un cadre de vie riche à protéger

- Maintenir les cônes de vue, panoramas et percées visuelles sur le grand paysage et sur le château
- Limiter l'étalement urbain en préférant la densification à un développement dispersé dans l'espace agricole, les boisements et garrigues
- Préserver les ripisylves et lutter contre l'altération des cours d'eau
- Assurer une protection tant des principaux espaces d'intérêt écologique que des continuités écologiques – Trame Verte et Bleue – existantes sur le territoire.
- Poursuivre la mise en valeur du petit patrimoine bâti remarquable et les éléments remarquables du patrimoine naturel
- Finaliser de manière qualitative l'entrée de ville Sud en lien avec la ZAC du Pradas



Des effets sur la santé humaine à réduire

- Interdire le développement urbain dans les zones soumises à un risque fort
- Intégrer les normes et préconisations spécifiques aux risques naturels et technologiques de manière à assurer la sécurité des personnes et des biens
- Informer et sensibiliser le grand public aux différents risques que présente le territoire
- Maintenir une faible exposition de la population aux nuisances sonores diurnes et nocturnes



Cartographie des enjeux du territoire communal

